

COVID-19 : le Crédit Agricole engage 20 millions d'euros pour la protection des personnes âgées

Face à une crise sanitaire sans précédent, le Crédit Agricole dédie 20 millions d'euros pour financer des mesures de première nécessité en faveur des personnes âgées, pour les protéger et leur permettre de garder le lien avec leurs proches.

Les personnes âgées sont les plus fragiles face au Coronavirus. En Ehpad ou à domicile, elles ont plus que jamais besoin d'être accompagnées et soutenues.

L'urgence, c'est de faire en sorte que le virus n'arrive pas jusqu'à elles et de permettre aux soignants dans les établissements, aux auxiliaires de vie à domicile, de se protéger pour les protéger.

L'urgence, c'est aussi de lutter contre le sentiment d'isolement et de solitude, en période de confinement. Les personnes âgées seront vraisemblablement les dernières à être dé-confinées. Elles ont besoin de garder le contact avec leurs familles, de pouvoir rassurer, de donner et de prendre des nouvelles de leurs proches.

Le Crédit Agricole consacre un fonds de 20 millions d'euros pour protéger les personnes âgées, soutenir les soignants dans les Ehpad et les auxiliaires de vie à domicile qui sont engagés à leurs côtés.

Pour soutenir les héros du quotidien, **en lien avec le Crédit Agricole Nord de France et sa Fondation d'Entreprise, cette enveloppe collective portée par la Fondation nationale Crédit Agricole Solidarité et Développement, est créée pour les personnes âgées et à destination des Ehpad ainsi que des ADMR.** Le fonds servira à financer des aides de première urgence :

- **des équipements de première nécessité pour les personnels aidants**, en Ehpad ou au domicile : masques, gels, lingettes ainsi que des tests de dépistage.

- **des tablettes numériques** pour maintenir le lien entre les personnes âgées en Ehpad et leurs proches

Il servira également à financer les projets en proximité à l'initiative des acteurs locaux, dont l'objet sera l'accompagnement des personnes âgées en Ehpad ou à domicile.

Ce fonds de solidarité pour les personnes âgées sera également ouvert à la contribution volontaire des collaborateurs et des élus du Groupe Crédit Agricole.



Contact Presse :

Catherine Filonczuk, 03 20 63 72 68, catherine.filonczuk@ca-norddefrance.fr

www.credit-agricole.fr

<https://communication.ca-norddefrance.fr>

